

LA RECONSTITUTION DE L'ARMÉE CENTRAFRICAINE : UN ENJEU À HAUTS RISQUES

Thierry VIRCOULON
Chercheur IFRI

RÉSUMÉ

Dès le début de la transition en 2014, comme dans la plupart des pays africains en situation de guerre civile, la nécessité de la reformation des Forces armées centrafricaines (FACA) s'est imposée et la reconstruction d'une institution militaire a été envisagée. Cependant, trois ans plus tard, le processus de reconstruction de l'armée centrafricaine est lent et incertain. Les raisons de cet état de fait sont nombreuses mais la plus fondamentale est l'absence de consensus entre les parties prenantes (gouvernement, partenaires internationaux et groupes armés) sur le paradigme et la finalité de cette reconstruction qui comporte un risque politique élevé.

SOMMAIRE

Introduction	2
Trajectoire de l'armée centrafricaine : de l'informalisation à la milicianisation.....	2
Une réforme en manque de consensus.....	4
Refaire l'armée avec qui ?	4
Réforme structurelle ou simple opérationnalisation ?	5
Conclusion.....	7

INTRODUCTION

La question de la reconstitution de l'armée est devenue l'un des problèmes centraux de l'équation centrafricaine. Après des années d'informalisation silencieuse, l'armée centrafricaine s'est effondrée sans combattre en 2013 puis une partie importante s'est milicianisée dans les anti-balaka (AB). Dès le début de la transition en 2014, comme dans la plupart des pays africains en situation de guerre civile, l'agenda de la résolution du conflit a inclus un programme de démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR) pour les groupes armés et la reconstruction d'une armée digne de ce nom dans le cadre d'une réforme du secteur de la sécurité.

Malgré l'urgence, trois ans plus tard, les progrès sont lents et le résultat est loin d'être assuré. Pourtant, aussi bien pour les internationaux que pour les autorités centrafricaines, cette tâche est considérée comme une priorité. Alors que la question de l'armée s'est largement politisée durant la transition (2014-2016), des désaccords de fond persistent sur le paradigme de la reconstitution de cette institution entre les parties prenantes (gouvernement, groupes armés et partenaires internationaux). Pour les miliciens, il ne s'agit que de changer la composition de l'armée et, pour le gouvernement, il ne s'agit que de réarmer les militaires – l'idée d'une réforme structurelle créant « une armée professionnelle, démocratiquement contrôlée et représentative de toutes les ethnies¹ » n'a guère de partisan centrafricain.

L'objectif de cette Note est de montrer qu'au-delà des discours officiels, l'accord de fond indispensable à la reconstitution de l'armée centrafricaine fait encore défaut trois ans après le début de l'intervention internationale dans ce pays. Cette Note est le résultat de nombreuses visites et entretiens en Centrafrique depuis 2013.

TRAJECTOIRE DE L'ARMÉE CENTRAFRICAINE : DE L'INFORMALISATION À LA MILICIANISATION

La déliquescence de l'armée centrafricaine a été un processus long qui s'inscrit dans un mouvement général d'effondrement de l'appareil d'État initié par la présidence de Patassé dans les années 1990 et la décennie de la démocratisation ratée (1990-2000).

Bien que la réforme du secteur de la sécurité ait figuré à l'agenda gouvernemental depuis les États généraux de la défense et de la sécurité consécutifs aux mutineries de 1996,² le président Bozizé n'a fait qu'aggraver le déclin de l'armée. Militaire qui ne faisait pas confiance aux militaires par expérience³, le général Bozizé a géré son armée avec le souci de la neutraliser avant tout. Non content d'établir un contrôle familial sur l'armée et de s'appuyer sur des militaires de son ethnie (les Gbaya) par défiance pour les militaires d'origine ethnique différente, il s'est efforcé de maintenir l'institution militaire dans un état de délabrement. Il a aussi contribué à la culture d'impunité et à la désintégration silencieuse de la chaîne de commandement et de la discipline en développant un réseau d'affidés dans les rangs jusqu'au niveau des sous-officiers.⁴

L'effet de la crise sur une armée en déliquescence a été immédiat. Le 23 mars 2013, seules les troupes sud-africaines se sont opposées à l'avancée de la Seleka, une coalition de groupes armés actifs dans le nord-est du pays depuis plusieurs années et qui ont décidé de prendre le pouvoir à la fin 2012⁵ ; la garde présidentielle qui « tenait » plusieurs checkpoints entre Bangui et Damara n'a pas combattu. Elle s'est évaporée. Cette évaporation a clôturé le processus avancé

1. « [About Military Training Mission in the Central African Republic \(EUTM RCA\)](#) », EUTM RCA, 20 juin 2015.

2. Pour une vision rétrospective du processus de réforme, lire Teodora Fuior et David Law, *Security Sector Reform in the Central African Republic*, Center for Security Governance, octobre 2014 ; John Ratcliffe, « La RCA lance une réforme historique du secteur de la sécurité », *Centrafrique-Press*, 12 avril 2008.

3. Ayant commencé sa carrière militaire à l'époque de Bokassa, il avait participé à plusieurs tentatives de coups d'État avant de réussir son putsch en 2003.

4. Un de ses fidèles, le capitaine Eugène Barret Ngaïkossé, est surnommé le « boucher de Paoua » pour son rôle dans la répression dans cette région en 2006.

5. Sur l'histoire de la prise de la Seleka, voir le rapport *République centrafricaine : les urgences de la transition*, 203, International Crisis Group, 11 juin 2013.

d'informalisation des FACA qui avait débuté durant le régime de Patassé et avait été poursuivi par son successeur. En effet, la politique d'affaiblissement de l'armée par le général président Bozizé a abouti à une force sans structures et sans moyens de fonctionnement, incapable de défendre le pays contre les intrusions de divers groupes armés.⁶ De ce fait, quand ils étaient déployés à l'intérieur du pays, les militaires devaient se « débrouiller ». Cela s'est traduit par le développement d'une coexistence entre les FACA et les groupes armés dans le nord-est du pays à l'époque de Bozizé. En 2010 à Sam Ouandja, une localité diamantifère proche de la frontière soudanaise, les miliciens de la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP) dominaient la ville et son fructueux commerce tandis qu'une petite unité des FACA sans véhicules et sans munitions se faisait discrète⁷. Il convient de noter que l'armée centrafricaine n'a jamais été « opérationnelle » seule et que, durant le régime Bozizé, l'incapacité des FACA à contenir les menaces contre le territoire national était partiellement compensée par la présence de plusieurs forces étrangères⁸.

Si au début de 2013 les militaires les plus proches de Bozizé ont quitté le pays avec lui, d'autres sont restés dans la clandestinité après la prise de pouvoir de la Seleka. En 2013, le personnel des services de sécurité associé au régime Bozizé a été traqué par la Seleka et un nombre indéterminé d'entre eux ont été abattus⁹. De ce fait, beaucoup d'entre eux ont intégré le mouvement d'autodéfense des AB lors de sa formation à la fin de l'année 2013. Les AB se sont formés spontanément à partir du milieu de l'année 2013 sous l'effet des exactions de la Seleka dans l'ouest du pays. À leurs débuts, ils faisaient figure de milices de jeunes victimes en quête de vengeance¹⁰. Cette milice populaire a alors absorbé les éléments résiduels de l'armée qui ont souvent assumé le commandement de ces groupes locaux composés de jeunes.

Durant la transition (2014-2016), le comportement des FACA a oscillé entre menace et inutilité¹¹. Alors qu'un processus de normalisation politique était soutenu par la communauté internationale (création d'un gouvernement transitoire, déploiement de plusieurs missions de maintien de la paix), certains militaires ont entendu l'appel de la présidente de la transition, Catherine Samba-Panza, et sont sortis du mouvement anti-balaka. D'autres en revanche sont passés au fil de la transition de la lutte anti-Seleka au banditisme. Ceux-là sont désignés à Bangui par l'expression « d'AB militaires », notion signalant la porosité de la frontière entre les FACA et les AB¹² et qui est l'équivalent centrafricain des « sobels » de la Sierra Leone¹³. Durant la transition, les FACA ont adopté trois postures politiques : adhésion au régime, opposition et neutralité (« ni adhésion ni opposition »). Sans qu'il soit possible d'en évaluer le nombre, les AB militaires ont été impliqués dans chaque épisode insurrectionnel à Bangui de 2014 à 2016. Cela faisait et fait encore douter de la loyauté des militaires aux régimes de Samba-Panza, et même de Faustin-Archange Touadéra, le nouveau président depuis mars 2016.

À partir du début du gouvernement de transition en 2014, les FACA ont été payés à ne rien faire, au grand soulagement de la communauté internationale car ils ont démontré leur sentiment antimusulman avec un lynchage ultra-médiatique qui a marqué les esprits à l'École nationale d'administration et de la magistrature (ENAM), le 5 février 2014¹⁴. De manière très révélatrice, ce lynchage a eu lieu après une cérémonie présidée par Catherine Samba-Panza qui devait être le début du processus de reconstitution de l'armée. Cet événement a été désastreux, tant pour l'autorité de la pré-

6. Les « zarguinias » (coupeurs de route), les braconniers soudanais et les résidus de l'Armée de résistance du Seigneur ont proliféré dans les périphéries nord-ouest, nord-est et sud-est de la Centrafrique durant son régime. Lors de la première offensive de la Seleka en décembre 2012, l'armée centrafricaine ne disposait que d'un hélicoptère de combat qui n'était pas opérationnel. Il a été remis en état de marche par une équipe de mercenaires louée à l'étranger dans l'urgence. Des armes achetées à l'étranger pour faire face à la Seleka sont restées stockées à Bossembele et n'ont même pas été distribuées aux troupes. Elles ont été pillées à la chute du régime.

7. Observation de l'auteur, Sam Ouandja, 2010.

8. On rappellera la présence d'une force de maintien de la paix régionale (MICOPAX), l'armée ougandaise contre l'Armée de résistance du Seigneur, l'armée française dans le cadre du soutien à la MICOPAX et une force tripartite tchado-soudano-centrafricaine dans la Vakaga ; « 45 ans d'opérations militaires françaises en République centrafricaine », *Lettre du Retex – Opération n° 8*, Centre de doctrine d'emploi des forces, 9 décembre 2013.

9. Fin décembre 2013, un charnier a été découvert à proximité du camp de Roux, ex-QG de la Seleka. De plus, il n'était pas rare que des corps soient retrouvés dans le fleuve Oubangui en 2013. Entretien de l'auteur, Bangui, 2013 et 2014.

10. Entretien de l'auteur avec des miliciens AB, Bangui, janvier 2014.

11. « [Centrafrique : la réforme du secteur de sécurité et les FACA dominent la première conférence de presse conjointe gouvernement – MINUSCA](#) », Service de la Communication de la MINUSCA, 1^{er} septembre 2016. Estimés entre 6 000 et 8 000 à l'époque de Bozizé, les FACA sont 7 567 selon le chef d'état-major de l'armée.

12. Le capitaine Eugène Barret Ngaïkosset, est devenu l'un des principaux commandants AB. Placé sous sanction par l'ONU et extradé de Brazzaville, il s'est échappé de la section de recherche et d'investigation de la gendarmerie à Bangui le 17 mai 2015.

13. En Sierra Leone, « Sobel » signifiait « soldier by day, rebel by night ». Andreas Melher, « Les oligopoles de la violence en Afrique de l'Ouest », *Politique étrangère*, 3:2006, p. 557-568.

14. Après la cérémonie de rassemblement à l'ENAM, un groupe de militaires a lynché un musulman. Voir la [vidéo du lynchage](#).

sidente que pour l'image des FACA. À partir de ce moment-là, ils ont « senti le souffre » dans les milieux internationaux et leur reconstitution a été considérée comme prématurée¹⁵.

UNE RÉFORME EN MANQUE DE CONSENSUS

Bien que tous les discours officiels parlent de réforme de l'armée, il n'y a pas d'accord sur le paradigme de la reformation des FACA.

Refaire l'armée avec qui ?

Le premier désaccord porte sur la composition de l'armée. Dès la transition, un préalable a été posé et accepté en apparence. Le 11 novembre 2014, le Groupe international de contact (GIC) réuni à Bangui a « demandé aux autorités centrafricaines d'engager au plus tôt, le processus de refonte des FACA en vue de mettre en place une armée professionnelle, équilibrée et représentative, y compris l'adoption des *mesures d'absorption des éléments des groupes armés répondant à des critères de sélection rigoureux ainsi que d'autres mesures concernant la reconversion d'une partie des FACA* »¹⁶. La vision des membres du GIC pour la future armée était celle d'une armée de compromis entre les groupes politico-militaires et le gouvernement, c'est-à-dire d'une armée qui reflète la situation du rapport de force où les groupes armés ne peuvent renverser le gouvernement/forces internationales et où ces derniers ne peuvent les neutraliser. Par ailleurs, la reformation de l'armée centrafricaine était conçue comme un double mouvement d'intégration (pour certains miliciens) et de démobilisation (pour certains FACA).

Ainsi, dès 2014, le paradigme de la reconstitution de l'armée centrafricaine était lié au programme de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) pour les groupes armés. L'accord signé le 8 mai 2015 au Forum de Bangui par les groupes armés posait les grands principes de cette intégration : progressive, sur une base individuelle, après un *vetting*¹⁷ et dans le respect de « critères de professionnalisme et d'équité, visant à la reconstitution d'institutions sécuritaires républicaines¹⁸ ». En 2016, la stratégie nationale de DDR a confirmé cette option tout en restant vague sur les capacités et les critères d'intégration¹⁹.

En effet, les groupes armés de l'ex-Seleka ont fait de leur intégration dans les forces de sécurité, et plus particulièrement dans l'armée, une revendication non-négociable en développant un argumentaire sur l'injustice à l'égard des musulmans centrafricains et leur faible représentation dans les services de sécurité²⁰. Ne voulant pas entériner une certaine victoire de l'ex-Seleka, les autorités de la transition ont été très réservées, si ce n'est hostiles, à l'idée d'intégrer les ennemis d'hier dans ce qui est perçu comme le centre névralgique du pouvoir par tous les Centrafricains. Cette hostilité est encore partagée par une grande partie du gouvernement, les FACA et surtout la population non-musulmane mais cette opposition n'a pas été assumée politiquement. Publiquement, les autorités de la transition et les autorités actuelles ont toujours souscrit au principe d'une passerelle entre le DDR et les services de sécurité mais, en privé, elles minorent le nombre de miliciens qui pourraient être intégrés et, jusqu'à présent, elles laissent perdurer le flou sur ce nombre. Un malentendu fondamental entoure donc le DDR : pour la population et le gouvernement, le DDR signifie le désarmement des miliciens et leur réintégration dans la vie civile ; pour les miliciens, il signifie leur recrutement massif dans l'armée²¹.

15. « Centrafrique : réactions d'horreur et condamnations après le lynchage d'un militaire », *RFI Afrique*, 6 février 2014.

16. Conclusions de la 6^e réunion du groupe international de contact sur la RCA, Union Africaine, 13 novembre 2014.

17. Le *vetting* consiste à s'assurer que le militaire ou le candidat à l'armée n'a pas de passé criminel.

18. Accord sur les principes de DDR et d'intégration dans les corps en uniforme de l'État centrafricain, 8 mai 2015.

19. « Les accords de Bangui prévoient que pendant la phase de démobilisation, les ex-combattants pourront être volontaires pour une intégration individuelle dans un des corps habillés de l'État (FACA, gendarmerie, police, douane, etc.). La sélection des candidats se fera conformément aux critères nationaux de recrutement en vigueur pour chacun de ces corps. Un candidat qui échouerait aux épreuves de sélection pourra rejoindre le PNDDRR et la réintégration. Le Gouvernement doit donner les quotas d'intégration pour chaque corps avant le lancement des opérations de DDR » (Stratégie nationale de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement, 2016).

20. Lire par exemple la déclaration de la Seleka renouée et le memorandum de l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) présentés lors du forum de Bangui en mai 2015. Cette revendication a été réitérée par les dirigeants de l'ex-Seleka lors de leur réunion en Angola en décembre 2016 sous la forme d'un quota de 30% des postes dans les services de sécurité. Rapport de réunion entre le médiateur (Angola) et la délégation de l'ex-Seleka, Angola, décembre 2016.

21. Les chiffres d'effectifs des groupes armés connaissent une progression exponentielle dès qu'un DDR est promis. Cela fait partie des enseigne-

La capacité d'absorption de nouveaux effectifs est aussi un sérieux problème. D'une part, l'armée centrafricaine n'est plus une institution publique en tant que telle, c'est-à-dire une organisation capable de gérer du personnel²². D'autre part, l'entrée de miliciens musulmans dans l'armée est censée être possible grâce à la sortie des FACA trop âgées. L'analyse des effectifs par l'Union européenne (UE) et les Nations unies a révélé qu'environ 800 militaires devraient être mis à la retraite. Cela permettrait de rajeunir les effectifs alors que la moyenne d'âge est élevée, ce qui pose un problème de « réformabilité » du personnel militaire et de portage de la réforme de l'armée. Le vieillissement du corps des officiers supérieurs réduit, en effet, les chances d'adhésion à la réforme. Bien que nécessaire, le changement de la structure générationnelle par la mise à la retraite est incompatible avec les réalités de l'administration centrafricaine. Elle va à l'encontre de la surreprésentation des Gbaya dans l'armée – alors que les loyautés bozizistes jouent encore dans les rangs — et remet surtout en cause le revenu de ceux qui seraient pensionnés.

Outre la réticence à l'égard d'un programme de retraite qui s'explique aisément par l'âge des officiers supérieurs, le *vetting* mis en avant par le Conseil de sécurité des Nations unies risque d'être un autre obstacle à la recomposition des effectifs de l'armée. Justifié par les abus commis dans les deux camps, le *vetting* doit concerner à la fois les membres des groupes armés et des services de sécurité²³. Une commission de vérification vient de se mettre à l'œuvre pour la police et la gendarmerie mais les critères pour les militaires et ceux qui aspirent à l'être restent flous. Au-delà des critères, la mise en œuvre d'un *vetting* risque d'être délicate car certains auteurs d'exactions occupent des postes de responsabilité dans le nouveau régime ou font partie de la clientèle de politiciens²⁴. De ce fait, la mise en retraite et le *vetting*, qui sont nécessaires pour les internationaux, constituent des risques politiques pour le gouvernement si on en juge par les récentes rumeurs de projets de mutinerie dénoncés par les autorités.

Combinées à l'absence de pression militaire ou judiciaire sur les groupes armés, les divergences de vues sur le DDR expliquent qu'il fasse du sur place depuis la signature de l'accord en 2015 malgré de nombreuses et répétitives réunions.

Réforme structurelle ou simple opérationnalisation ?

La question de l'armée est au centre de visions et de demandes contradictoires. Alors que les Nations unies — qui ont déployé depuis 2014 une mission de maintien de la paix (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique — MINUSCA) —, l'UE, l'UA, la France et les États-Unis insistent sur une réforme structurelle de l'armée à long terme, les autorités réclament avant tout « l'opérationnalisation » des FACA à court terme, ce qui signifie leur réarmement.

Dès la transition, le déficit de sécurité dans la capitale et en province a conduit les autorités et la population à réclamer la reconstitution des FACA²⁵. Face à l'absence de désarmement des milices et aux explications embarrassées de la communauté internationale, les FACA sont vus à tort comme la solution sécuritaire. La pression populaire et gouvernementale pour leur réarmement demeure très forte. Du fait de la persistance de l'insécurité dans certaines zones du pays²⁶, les organisations de la société civile, le parlement, la plate-forme religieuse et la presse ont tous demandé ce réarmement et la levée de l'embargo sur les armes qui est imposé par le Conseil de sécurité des Nations unies depuis décembre 2013²⁷. Le Groupe de réflexion de la société civile en a fait son cheval de bataille et a lancé une pétition en ce sens avant les manifestations violentes d'octobre 2016 qui réclamaient le départ des Casques bleus et le réarmement

ments des DDR précédents en RCA et ailleurs.

22. Les fonctions basiques de la gestion des ressources humaines (fichier du personnel, budget, règles d'avancement et de discipline, etc.) ne sont pas remplies par le ministère de la Défense. Un des premiers objectifs de la réforme en cours est de remettre en état l'administration de l'armée.

23. Article 34-b de la Résolution 2301 du 26 juillet 2016. En juillet 2016, le gouvernement a suspendu le chef de l'Office central de répression du banditisme, Robert Yékoua-Ketté, suite aux révélations des exactions commises par cette unité de police (passage à tabac des enfants des rues et pas moins de 18 meurtres entre avril 2015 et mars 2016).

24. Le cas le plus emblématique est celui du chef AB Alfred Yekatom, surnommé Rambo, aujourd'hui membre de la commission Défense et sécurité de l'Assemblée nationale qui traite des questions du DDR et de la réforme du secteur de la sécurité. La rumeur d'une réintégration de Jean-François Bozizé dans les FACA circule aussi à Bangui.

25. « L'armée centrafricaine veut être réarmée pour sécuriser le pays », *France 24*, 7 juin 2014. Lors du forum de Bangui, la « réhabilitation immédiate des FACA et la levée de l'embargo sur les armes » ont été demandées. Rapport général du forum national de Bangui, République centrafricaine, 2015.

26. Depuis le début de cette année, il y a une véritable bataille entre groupes armés pour le contrôle de la ville de Bambari au centre du pays.

27. Ce type d'embargo onusien est classique dans les situations de guerre. Il convient de noter qu'en Centrafrique cette mesure comporte des exceptions. Ainsi les livraisons d'armes et autre matériel légal destinées aux forces de sécurité centrafricaines et utilisées exclusivement aux fins de la réforme du secteur de la sécurité ou de l'appui à celle-ci doivent être soumises à l'approbation préalable du Comité des sanctions du Conseil de sécurité. Les livraisons de matériel non légal exclusivement destinées à soutenir la réforme du secteur de la sécurité doivent seulement faire l'objet d'une notification préalable au Comité.

des FACA²⁸. Le retour réclamé de l'armée fait l'impasse sur son ineffectivité face à la Seleka, fin 2012-début 2013, et son état de délabrement avancé à l'époque de Bozizé. Paradoxalement, le conflit récent semble avoir annihilé la mémoire des exactions passées des FACA et de leurs performances opérationnelles²⁹.

La fin de non-recevoir de la communauté internationale pour la levée de l'embargo a empoisonné les relations avec le gouvernement transitoire et a conduit à des tentatives malheureuses de ce dernier pour prendre l'initiative dans le domaine militaire sans en avoir les moyens³⁰. Du côté gouvernemental, la seule perspective de transformation des FACA consistait à évoquer une armée « utile » où le génie militaire contribuerait au développement des routes. Le gouvernement élu a reçu ce contentieux en héritage. Face à l'incapacité des Casques bleus à prévenir les violences des groupes armés, le gouvernement continue de réclamer la levée de l'embargo, perçu comme une punition, des équipements et des formations opérationnelles en vue de reconstituer rapidement un embryon d'armée. Si le président Touadéra a récemment infléchi son discours en soulignant qu'il n'y aura pas de renaissance rapide des FACA³¹, il a sollicité, lors de ses nombreuses visites à l'étranger, les présidents qu'il rencontre (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Angola, etc.) afin d'obtenir des formations pour les FACA. Devant le Conseil de sécurité à New York en mars 2017, il a réitéré cette demande de formation, jugeant insuffisantes les formations fournies par l'Union européenne. Lors de la fête nationale du 1^{er} décembre 2016, les militaires centrafricains ont défilé sans armes pour montrer à la population de la capitale qu'ils étaient prêts à assumer leur responsabilité mais que la communauté internationale les en empêchait³². Pour beaucoup de Centrafricains, le réarmement des FACA est dirigé contre la menace des ex-Seleka et non des AB. Par conséquent, s'ils étaient réarmés, un scénario à la malienne ne serait pas exclu, c'est-à-dire des bavures commises par des militaires, mais aussi la défaite rapide et sans appel des troupes nationales envoyées de manière prématurée contre les groupes armés (comme à Kidal en 2014).

À contre-courant du discours populaire et gouvernemental, la communauté internationale maintient l'embargo³³ et met l'accent sur la nécessité d'une réforme structurelle de l'armée. L'analyse sous-jacente est que l'armée en tant qu'institution fonctionnelle satisfaisant à certains standards de base n'existe plus faute de chaîne de commandement, de logistique et de formation³⁴. Sa réforme doit être une reconstruction sur de nouvelles bases. Malgré des différences d'approche, l'ONU et l'UE se sont toutes deux engagées dans cette voie. Les Nations unies promeuvent une approche globale de la réforme du secteur de sécurité dans laquelle la réforme de l'armée n'est qu'une composante. Le Conseil de sécurité privilégie une réforme de tout le secteur de la sécurité qui clarifie les responsabilités entre les différentes forces et instaure un véritable contrôle démocratique sur ce secteur. Tout en reconnaissant la nécessité d'opérationnaliser les FACA, il souhaite que cette opérationnalisation soit « progressive » et « coordonnée dans le cadre du programme de réforme du secteur de la sécurité³⁵ ». Cette approche par le haut vise à faire retrouver au gouvernement centrafricain un comportement et des procédures d'État démocratique, c'est-à-dire à élaborer une loi de programmation militaire, une doctrine de défense, une politique publique de sécurité, etc. Bref, à élaborer une politique de sécurité et décider conformément aux procédures démocratiques. Compte-tenu de la culture politique locale, il s'agit là d'une entreprise d'acculturation politique de long terme.

À l'inverse, l'UE a choisi de se concentrer sur la réforme de l'armée³⁶ en déployant une mission de conseil et de formation en juillet 2016 (European Union Training Mission in Mali – EUTM) dans le sillage de son intervention sécuritaire

28. Éric Ngaba, « Centrafrique : ville morte marquée par des tirs d'armes », *Ndjeni Sango*, 24 octobre 2016.

29. Sur les violences de l'armée à l'époque de Bozizé, voir « État d'anarchie, rébellions et exactions contre la population civile », *Human Rights Watch*, 19:14, 14 septembre 2007 ; *République centrafricaine : après des décennies de violence, il est temps d'agir*, Amnesty International, 20 octobre 2011.

30. Par exemple, les manœuvres unilatérales de déploiement des FACA par le dernier ministre de la Défense de la transition, Joseph Bindoumi, pour « sécuriser » Bangui.

31. Voir à ce propos, la première [conférence de presse](#) conjointe gouvernement/MINUSCA du 31 août 2016. On rencontre aussi à Bangui des officiers centrafricains qui admettent *en privé* que l'armée centrafricaine n'existe plus et qu'il est nécessaire de tout recommencer à zéro et de trier le bon grain de l'ivraie. Entretien de l'auteur, Bangui, novembre 2016.

32. Voir la [vidéo du défilé](#).

33. Freeman Sipila, « L'embargo sur les armes prolongé jusqu'en 2018 en Centrafrique », VOA Afrique - Bangui, 31 janvier 2017. Aux raisons politiques du maintien de l'embargo s'ajoutent des raisons logistiques (absence de capacité de stockage sécurisé) et la corruptibilité des militaires (peur d'une revente des armes) ; Canelle Beuze, « La Centrafrique est-elle prête pour une éventuelle levée de l'embargo sur les armes ? », Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 8 août 2016.

34. Sur ce sujet, lire l'interview du général Laugel, chef de l'EUMAM : « [EUMAM RCA pour aider à restructurer les forces centrafricaines](#) », *Bruxelles2.eu*, 3 juin 2015.

35. Résolution 2301 du 26 juillet 2016.

36. L'UE contribue aussi à la reconstitution des forces de sécurité intérieure (police et gendarmerie) mais sans mission dédiée, uniquement sous la forme de financement de projets.

(European Union Force – EUFOR) et à l’instar de ce qu’elle fait ailleurs en Afrique. Créée pour deux ans, l’EUTM dispense des conseils stratégiques au ministère de la Défense et à l’état-major ainsi que des formations non-opérationnelles et opérationnelles aux FACA. Soucieuse de reconstruire une administration militaire et une chaîne de commandement effectives, l’EUTM s’efforce d’être pragmatique et d’avoir à son actif des réalisations concrètes. Elle a ainsi réhabilité le camp d’entraînement de Kassai et formé 160 soldats de la 1^{re} compagnie du 3^e bataillon d’infanterie qui doivent être déployés loin de l’ex-Seleka à Obo³⁷. Bien qu’elles se situent à des niveaux différents (le secteur de la sécurité pour l’ONU et l’armée pour l’UE) et qu’une amélioration de leur coordination soit souhaitable, ces approches visent toutes deux une réforme de fond qui se heurte à la fois à la vision de court terme des responsables civils et militaires centrafricains et à leur déficit de capacités managériales. Les discussions sur la réforme tournent souvent au dialogue de sourds entre les internationaux et les autorités centrafricaines – les premiers parlant de la reconstruction d’une institution militaire au sens plein du terme, tandis que les seconds croient que seules les armes manquent pour avoir une armée efficace en présentant une liste de besoins à la Prévert.

CONCLUSION

Enjeu de pouvoir majeur, la reconstitution de l’armée centrafricaine est une nécessité risquée à la recherche de son consensus. Les partenaires internationaux, le gouvernement, les groupes armés, et même la population, considèrent l’armée comme indispensable mais c’est bien le seul point sur lequel ils s’accordent. Y a-t-il encore une institution militaire, dans quel but la reconstituer et avec qui restent des sujets de divergence majeure. Malheureusement, comme durant la tentative de réforme du secteur de la sécurité durant le régime Bozizé (2008-2010), ces divergences ne sont pas abordées de front. L’exploitation démagogique de la question des FACA continue et les mêmes stratégies d’évitement et d’enlèvement réapparaissent. De fait, la confiance est faible entre les autorités centrafricaines et leurs partenaires du secteur militaire³⁸ et le processus de reconstitution de l’armée a commencé sans les groupes armés car le DDR est toujours bloqué. Le point de départ de ce processus n’est donc pas un accord politique mais une série de désaccords plus ou moins silencieux. Dans ces conditions, on peut réellement se demander si les internationaux réussiront à « éviter de former les criminels d’hier et les putschistes de demain³⁹ ».

Thierry Vircoulon est chercheur associé à l’IFRI, Institut français des relations internationales, consultant indépendant et maître de conférences à Sciences-Po où il enseigne en master sur les problèmes de sécurité en Afrique sub-saharienne. Il a travaillé pendant onze ans en Afrique, publié un livre sur l’Afrique du Sud et codirigé deux autres ouvrages sur l’Afrique du Sud au temps de Jacob Zuma et l’aide internationale en RDC.

Contact auteur : tv78@wanadoo.fr

37. « Première compagnie formée par l’EUTM-RCA, prête à remplir des missions opérationnelles dès 2017 », communiqué de presse EUTM, 23 décembre 2016 ; « Centrafrique : Herman Ruys présente les perspectives de l’EUTM-RCA », *Centrafrique-Presse*, 17 janvier 2017.

38. De manière très révélatrice, le chef d’état-major de l’armée centrafricaine a déclaré dans son discours pour la cérémonie de clôture de la formation de la compagnie par EUTM que « la communauté internationale et les partenaires doivent faire confiance à l’armée pour la sécurisation du pays ». « Centrafrique : Une compagnie de l’Armée certifiée par l’EUTM et opérationnelle en janvier », Réseau des journalistes pour les Droits de l’homme, 23 décembre 2016.

39. Formule d’un cadre de l’EUTM.